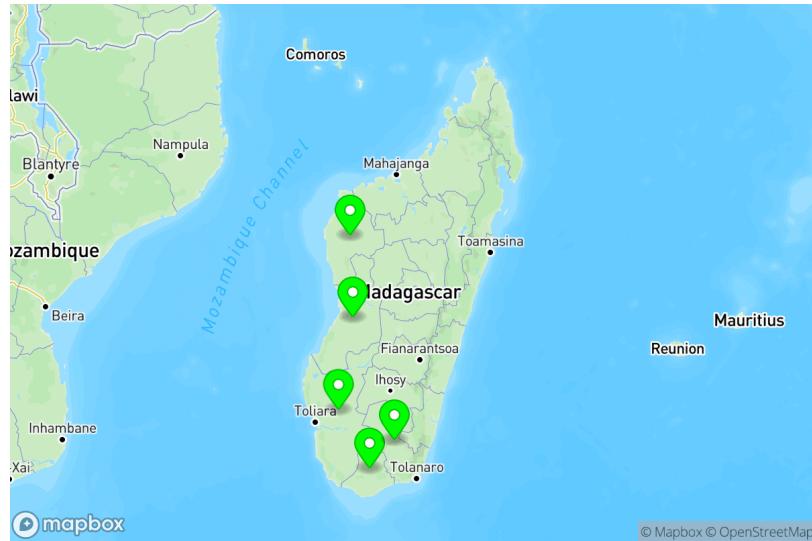


ANGOVO

Thématique principale: *Infrastructures et énergie*



Régions du projet :

Zones Géographiques: Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Melaky, Menabe

Informations générales

Budget global	€33,200,000
Budget européen	€7,500,000
Date de début	04/07/2023
Date de fin	03/03/2030
Statut	En cours

Organisations partenaires

Chef de file

- Agence Française de Développement
- AFD

Membre de consortium

- Agence de Développement de l'Electrification Rurale - ADER

Co-financeur

- Agence Française de Développement
 - AFD
- Budget: €22,000,000

Labels:

Objectif de Développement Durable

- ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable

Informations

Objectifs généraux :

Contribuer au développement économique en zone rurale via un accès amélioré à l'énergie et appuyer et renforcer l'Agence pour le Développement de l'Electrification Rurale (l'ADER)

Objectifs spécifiques :

- Renforcement des capacités de l'ADER
- Un accès fiable, abordable et durable à l'électricité fourni à au moins 35.000 ménages, 3.000 activités productives, 400 services publics, dans 135 localités
- Accompagnement spécifique d'environ 200 entrepreneurs bénéficiant de l'accès à l'électricité et de financements pour leurs équipements productifs. 30% des entreprises accompagnées seront dirigées par des femmes.

Résultats:

Le projet vise essentiellement à apporter la subvention permettant l'équilibre économique pour les opérateurs privés et la durabilité des investissements, en assurant un niveau de tarif adapté aux capacités à payer des populations cibles.

Le projet comprend les trois composantes suivantes :

Composante 1 : Appui institutionnel à l'ADER et visibilité

Composante 2 : Electrification rurale de 135 localités cibles du Plan de développement régional indicatif par des concessionnaires privés sélectionnés après appels à projets lancés par l'ADER, bénéficiant des subventions du projet

Composante 3 : Optimisation des impacts économiques et sociaux par un accompagnement des populations bénéficiaires (identification et recensement des activités économiques à développer, sensibilisation des populations, accompagnement des entrepreneurs locaux -dont 30% d'entrepreneurs femmes- dans le développement de leurs activités, financement d'équipements productifs